

CIRCULAIRE N° 2887

DU 25/09/2009

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	Comptage des élèves – 30-09-09 – Ecoles fondamentales ordinaires de la		
	Communauté française – SIEL		
DESTINATAIRE	Direction	Réseau d'ense	eignement CF
RÉSEAUX	Fondamental Communauté Française		
PÉRIODE	septembre 2009		

Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires du réseau Communauté française,

<u>POUR INFORMATION</u>:

- Aux membres du Service d'Inspection,
- Aux membres du Service de Vérification,

ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Karim Abgar (02 690 88 49, karim.abgar@cfwb.be)		
DOCUMENTS A RENVOYER			
DATE LIMITE D'ENVOI	urgent		

Objet : Comptage des élèves – 30-09-09 – Ecoles fondamentales ordinaires de la Communauté française – SIEL

Madame, Monsieur,

Je vous informe que toutes les écoles de l'enseignement fondamental ordinaire du réseau de la Communauté française doivent dorénavant encoder leurs données élèves dans l'application <u>SIEL</u> et ce dès le 30 septembre 2009.

Dans le cadre de la constitution des fichiers devant servir au comptage des élèves et au contrôle de l'inscription scolaire, veuillez donc procéder à l'encodage <u>dans SIEL</u> de <u>tous</u> les élèves inscrits dans votre école (y compris les élèves libres) :

- le mercredi 30 septembre 2009 à la dernière heure de cours

Pour toutes questions relatives à l'application SIEL, prière de contacter <u>votre chargé de</u> <u>mission</u> à la Communauté française.

Je sais que je peux compter sur votre collaboration attentive.

Pour la Directrice générale absente, Le Directeur général adjoint,

Marc VAN RIET